ÉCOCENTRE

SAINTE-EULALIE

Ouvert dès 29 avril!

NOTRE OBJECTIF

Prioriser le recyclage et la valorisation des matières plutôt que l'enfouissement.

Merci d'utiliser ce service adéquatement pour le plus grand bien de l'environnement.

CRITÈRES D'ACCÈS

- Je m'enregistre auprès du préposé:
- Je présente une pièce d'identité valide, ex:
 - · permis de conduire,
 - · carte d'assurance maladie,
 - compte de taxes de l'année en cours.



RIGIDBNY

de gestion intégrée des déchets

Bécancour-Nicolet-Yamaska

Régie intermunicipale

ADRESSE:

765. rue des Bouleaux

HORAIRE

Jeudi	13h à 19h
Vendredi	9h à 15h
Samedi	9h à 15h

IMPORTANT:

Veuillez noter que vous devez avoir quitté les lieux à l'heure de la fermeture. Prière de considérer le temps de déchargement de vos matières.

LES JOURS FÉRIÉS... C'EST FERMÉ.

Prière de noter que l'écocentre n'est pas ouvert les jours fériés suivants:

- 24 juin
 - 2 juillet
- 12 novembre

Nous vous invitons à prévoir à l'avance la gestion de vos matières résiduelles de sorte à vous éviter des désagréments.

LE TRI...

C'EST OBLIGATOIRE!

- lci, chaque chose à sa place. C'est le seul moyen d'assurer le recyclage optimal de vos matières.
- Suivez les directives des préposés, ils sauront vous guider vers le bon endroit.
- Pour minimiser votre temps de déchargement, prenez soin d'entreposer vos matières par catégorie dans votre remorque.
- Advenant le besoin de décharger des articles lourds, prévoyez la main-d'œuvre
- Les résidus verts mis dans des sacs de plastique devront être défaits.

SECTEUR COMMERCIAL... NOUVEAUTÉ 2021

Sachez que ce service est réservé à l'usage résidentiel et non commercial. Ainsi les véhicules lettrés qui apportent des matières en lien avec leur domaine ne sont pas acceptés ainsi que les véhicules à 6 roues et les véhicules surdimensionnés.

Dans une volonté de valoriser plus de matières, nous sommes heureux d'annoncer que pour cette année, il sera cependant possible d'utiliser ce service pour les matières suivantes : surplus de matières recyclables, matériel électronique, peinture, pile et ampoule fluocompacte.

VIOLENCE VERBALE... TOLÉRANCE ZÉRO!

- Demeurez respectueux en tout temps avec le personnel et les autres usagers.
- Contactez la RIGIDBNY en cas de problématique. Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi entre 8h30 et 16h.

PSST!

Pour éviter de fâcheuses situations, contacteznous avant de vous déplacer!

Pour plus de détails sur le service des écocentres ou pour toutes autres informations :

819-294-2999 • WWW.RIGIDBNY.COM



Imprimé sur du papier 100% recyclé

Matières acceptées

RÉSIDUS VERTS



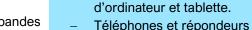
- Branches, bûches, souches, copeaux et
- Rognures de gazon et tourbe
- Feuilles, détritus de jardins et plates-bandes
- Retailles de haies et d'élagage

PSST! Une section spéciale est dédiée aux résidus de cèdres et les sacs contenant des résidus verts devront être défaits.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Les matières acceptées de façon pêle-mêle :

- Bois de charpente, gypse, vinyle, métaux
- Portes et fenêtres, bain et douche
- Agrégats (béton, roche, brique, céramique etc.)
- Bardeaux d'asphalte
- Autres types de matériaux.



Téléphones et répondeurs

Plusieurs appareils sont acceptés :

MATÉRIELS ÉLECTRONIQUES

- Ordinateurs de bureau et portables
- Périphériques d'ordinateur
- Consoles de jeux-vidéos
- Systèmes audio-vidéos
- Imprimantes, numériseurs, télécopieurs

Dispositifs d'affichage, tels : téléviseurs, écrans

Systèmes audio/vidéo, ensembles de cinéma-maison.



PILES À USAGE DOMESTIQUE

Nous vous invitons à les apporter :

Bureau municipal

757, rue des Bouleaux





MATIÈRES REFUSÉES

GROS REBUTS

 Ils doivent être disposés à la collecte des encombrants, consultez votre calendrier.



 Svp les disposer à côté de votre bac et non devant de sorte à permettre que toutes les matières puissent être collectées.

Écocentre Saint-Léonard-d'Aston 444, rue de l'Exposition

Mardi et Mercredi : 13h à 17h

Jeudi : 13h à 19h

Vendredi et Samedi : 9h à 15h

PNEUS

Les pneus ne sont pas acceptés à l'écocentre. Svp, bien vouloir les apporter chez votre détaillant ou garagiste.



AUTRES MATIÈRES NON-ACCEPTÉES

La terre non contaminée et le bois créosoté doivent être apportés chez :

Enfouibec

18055, rue Gauthier Bécancour Secteur Saint-Grégoire (frais applicable)



PEINTURE, PRODUITS DOMESTIQUES DANGEREUX ET AMPOULES FLUOCOMPACTES

Afin de disposer adéquatement de ces produits, nous vous invitons à les apporter à :

Les produits acceptés :

- Peintures résidentielles et en aérosols, les teintures intérieures et extérieures, les protecteurs et les contenants vides.
- Colle, vernis, solvants, décapants, huiles à cuisson ou à moteur, antigel, etc.

IMPORTANT:

- Le produit doit être dans son contenant d'origine ou dans un contenant hermétique bien identifié et jamais en verre.
- Les produits commerciaux ne sont pas acceptés, ceux-ci sont munis d'une étiquette blanche dont le contour est en pointillé.

